

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MANOSQUE - 0401 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/09/2024 - 4439 - 2005 B 00084 - 482 234 176 - VERDON AVENTURE



SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES MANOSQUE
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
132 BOULEVARD DES COUGOURDELLES
04107 MANOSQUE CEDEX
04 92 70 77 26
SIE.MANOSQUE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

Mme guion corinne, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SARL VERDON AVENTURE, SIREN 482 234 176.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de IS - Résultats
Formulaire principal : 2065
Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI
Période déclarée : 01/01/2023 au 31/12/2023
Date limite de dépôt : 18/05/2024
Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2024123-0000000155351714
Date de dépôt : 02 mai 2024 à 22:09:29 (heure de Paris)
Désignation du soumissionnaire : SARL VERDON AVENTURE
Identifiant du soumissionnaire : 482 234 176
Désignation du signataire : guion corinne
Synthèse des éléments déclarés : Déficit : 13178

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 3294707197297601309088879309)
Signature numérique : 1oF6S3NXj0ePeLmxilytd99Jx5NOj8Y3dGJWsSx7fsdTge5vspQ3N6ZutACH7UV1A2c4/cTugFId4Prn8twHr+4BHfefSPiy2/9Dgqu3xcEwcNHUuX8KOFhsHgd07A+wYdTei3iPF9SoK0shQrdeAFwrOE14u17JdGxiP+HCrr/OZKaF15zUbKMcScHGMFYFh rmlkKjV10VLBwmhh0Oo96FSHRG/20mEhPSGHehvc8ruy8NEvugQXToukN1FIe9/pdI9fvsDy6NqKvZQRnURrpVXUrp+KkVCg2gu0kxkxG0GMt1v96ag1Y1Y0kbHd812RzThfgA9b4KURnqvQ1Ty?Dg==

IDENTIFICATION	
Mme guion corinne	<u>Pour le compte de :</u> SARL VERDON AVENTURE COLLE DE LINEAU 04800 GREOUX-LES-BAINS
A COMPLETER A COMPLETER	
N° d'adhérent : 20141390110606	N° SIREN : 482 234 176 Période déclarée : Année 2023 Date limite de dépôt : 18/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice des en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	54 010		54 010
Immobilisations corporelles	294 175	199 813	94 362
TOTAL I (5)	348 185	199 813	148 372
2 - Actif circulant			
Disponibilités	63 655		63 655
TOTAL II	63 655		63 655
TOTAL GENERAL (I + II)	411 840	199 813	212 027

B - PASSIF

	Net Exercice des en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	50 000
Réserve légale	5 000
Report à nouveau	5 983
Résultat de l'exercice	-13 178
TOTAL I	47 805
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	26 311
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	219
Comptes courants d'associés	137 692
TOTAL III	164 222
TOTAL GENERAL (I + II + III)	212 027

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		(4) Dont dettes à plus d'un an	26 311
(2) Dont créances à plus d'un an		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	13 659

SARL VERDON AVENTURE

Domaine des Espers

04220 SAINTE-TULLE

Port. 06 89 98 69 29 - APE 9329 Z

Siret 482 234 176 00022

*certifié
Conforme
La recette*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N
Production vendue	Services dont export et livraisons intracommunautaires	180 478
Autres produits		4 850
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		185 328
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		29 738
Autres charges externes		47 944
Impôts, taxes et versements assimilés		874
	dont TP/CFE, CVAE	693
Rémunérations du personnel		65 307
Charges sociales		21 081
Dotations aux amortissements		32 857
Total des charges d'exploitation (II)		197 801
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-12 473
Produits et charges divers	Charges financières (V)	508
	Charges exceptionnelles (VI)	197
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		-13 178

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		13 178
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		13 178
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		13 178

SARL VERDON AVENTURE

Domaine des Épers

04220 SAINTE-TULLE

Port. 06 89 98 69 29 - APE 9329 Z

Siret 482 234 176 00022

Certifié Conforme

S A R L VERDON AVENTURE au capital de 50 000 €
Siège social : Domaine des ESPERS 04220 Ste-TULLE
SIRET : 482 234 176 00022
RCS MANOSQUE 482 234 176 N° gestion 2005 B 84

Rapport de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Chère associée, nous sommes réunies en assemblée générale ordinaire annuelle afin d'examiner les comptes de l'exercice 2023 et rendre compte des activités de notre société. A ce titre il vous a été remis :

- 1) Le bilan
- 2) Le compte des résultats
- 3) L'annexe de l'exercice 2023
- 4) Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

1 Etablissement des comptes annuels

1. Les comptes sont établis suivant les principes généraux.

Ils sont présentés de manière comparative des exercices clos et les prévisions de l'exercice en cours.

2. Gestion et activité de l'exercice 2023

La saison a débutée fin février et s'est terminée le 12 novembre 2023

Nous avons enregistré une baisse du nombre d'entrées sur canyon parc et verdon aventure par rapport à l'année 2022. Forest Sensation étant par contre en hausse.

Les recettes correspondantes HT sont de 198181 € .

Le compte de résultat fait ressortir un déficit de 13178€.

Ce résultat est à affecter au compte report à nouveau créditeur pour 5983€ et au compte report à nouveau débiteur pour 7195€.

2 Prévisions d'activité pour l'exercice 2024

Agrandissement de Forest sensation situé sur le domaine de la Tour D'Aigues et changement d'ateliers vieillissants sur verdon aventure.

Embauche de Guion Charlotte en CDI comme responsable d'exploitation sur le site de Forest Sensation à la Tour d'Aigues (salaire à définir).

3) Rémunération de la Gérance

La rémunération de la gérance sera de 18000€ majorée de frais de déplacement sur présentation de justificatifs.

Elle pourra cependant être revue à la baisse en cas de mauvais résultats.

Ste-TULLE le 6 juin 2024

La GERANTE

RODRIGUEZ Corinne

S A R L VERDON AVENTURE au capital de 50 000 € réparti en 500 parts

Siège social : Domaine des ESPERS 04220 Ste-TULLE

SIRET : 482 234 176 00022

RCS MANOSQUE 482 234 176 N° gestion 2005 B 84

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin 2024

Sont convoquées :

RODRIGUEZ Corinne 380 parts et son associée
GUION Charlotte 120 parts

La présidence est assurée par Mme RODRIGUEZ Corinne.

La présidente dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société**
- le bilan**
- les comptes de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023**
- Le rapport de la gérance.**
- Le texte des résolutions soumis à l'assemblée**

La présidente déclare que ces documents ont été remis à son associée 15 jours francs avant la date de la présente assemblée. L'associée lui donne acte de cette déclaration

La présidente donne lecture du rapport de gestion et déclare la discussion ouverte.

L'associée ne demandant pas la parole, la présidente soumet au vote les résolutions de l'ordre du jour.

1^{er} Résolution : l'assemblée après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2eme Résolution : L'assemblée donne quitus entier à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3eme Résolution : Le déficit de l'année 2023 s'élève à 13178 €. Ce résultat est à affecter au compte report à nouveau créditeur pour 5983€ et au compte report à nouveau débiteur pour 7195€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4eme Résolution : Pas d'affectation du résultat 2023 car déficit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5eme Résolution : L'assemblée fixe la rémunération nette de la gérante sur la base d'un traitement annuel de 18 000€.

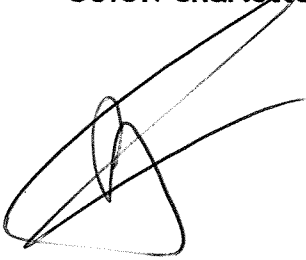
Elle pourra cependant être revue à la baisse en cas de mauvais résultats.

La gérante a droit en outre, aux remboursements de ses frais de déplacement et de représentation, à charge pour elle de les justifier.

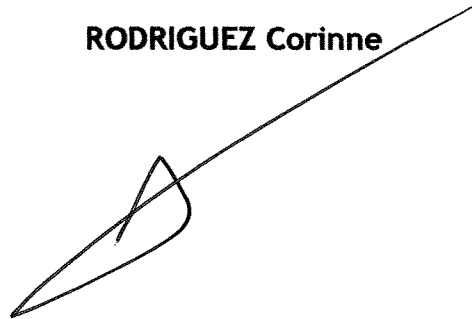
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

FIN DE SEANCE : Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 17H

GUION Charlotte

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

RODRIGUEZ Corinne

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'R' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.